



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est par les présentes donné que la résolution relative au projet d'habitation a été adoptée par le conseil, à savoir :

#### **PH-2026-5077**

« Immeubles constitués des lots 6 686 121, 6 686 122 et 6 686 123 du cadastre du Québec et situés sur la rue Champlain »

Adopté le : 26 mai 2026

Approuvé par les personnes habiles à voter le : N/A

Approuvé par la MRC du Haut-Richelieu le : 10 juin 2026

Date de délivrance du certificat de conformité : 11 juin 2026

Date d'entrée en vigueur : 11 juin 2026

Ce projet d'habitation peut être consulté à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, situé au 188, rue Jacques-Cartier Nord.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu,  
Ce 17<sup>e</sup> jour de juin 2026

(S) Pierre Archambault  
Greffier, avocat, MBA